

**Lidal**  
**22, Rue du Pré Fornet SEYNOD**  
**74600 ANNECY**  
**Téléphone : 04 50 45 82 56**  
**Télécopie : 04 50 45 63 31**  
**E-mail : lidal@laboratoire-lidal.fr**

Seynod, le 31/03/2025

MAIRIE DE SCIONZIER  
 2 Pl. du Foron  
 74950 SCIONZIER

## RAPPORT D'ANALYSE Eaux production E25.1313.4\_20250331162843

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus sauf si prélevés par le LIDAL. Il comporte 2 pages. L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels sauf si tous les résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande). Le laboratoire ne peut être tenu pour responsable en cas d'erreur concernant les informations fournies par le demandeur d'analyses (informations repérées par un astérisque \*).

<b>Date de prélèvement :</b>	26/03/2025 08:21	<b>Nom Installation * :</b>	STATION DU MARTINET
<b>Date de réception :</b>	26/03/2025 13:33	<b>Code et Nom PSV * :</b>	0000003932 - STATION DU MARTINET EAU TRAITE
<b>Date début analyse :</b>	26/03/2025	<b>Commune* :</b>	SCIONZIER
<b>Prélevé par :</b>	ROBERT Antonin - ARO	<b>Localisation exacte :</b>	Robinet départ distri
<b>X Normes :</b>	<b>FD T90-520 et NF EN ISO 19458</b>	<b>Type d'eau* :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
<b>Motif* :</b>	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	<b>Type d'analyse* :</b>	P1+BSIR+PUV
<b>Type visite* :</b>	P1 - P1 AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION	<b>Type traitement* :</b>	FILTR-SABLE+UV+CL2
<b>Code et nom UGE* :</b>	0008 - SCIONZIER	<b>Type d'installation* :</b>	TTP

PARAMETRE ANALYTIQUE	RESULTATS	UNITE	LIMITE DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
----------------------	-----------	-------	-------------------	-----------------------	----------

### BACTÉRIOLOGIQUE

X Bactéries coliformes	<1	UFC/100ml		<1	NF EN ISO 9308-1:2000
X Entérocoques	<1	UFC/100ml	<1		NF EN ISO 7899-2
X Escherichia coli	<1	UFC/100ml	<1		NF EN ISO 9308-1:2000
X Bactéries et spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réductrices	<1	UFC/100ml		<1	NF EN 26461-2
X Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68h	<1	UFC/ml			NF EN ISO 6222
X Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44h	<1	UFC/ml			NF EN ISO 6222

### ORGANOLEPTIQUE

X Couleur	<5	mg(Pt) /L		≤15	NF EN ISO 7887 (Mét. D)
Saveur	Normal				QUALITATIF

### PHYSICO-CHIMIQUE

X Conductivité à 25°C (par compensation de T°C)	213	µS/cm		200≤n≤1100	NF EN 27888
X Turbidité	0.28	NFU		≤2	NF EN ISO 7027-1 : 2016
X Titre Hydrotimétrique : dureté (TH)	11.4	°f			NF T 90-003
X Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	10.5	°f			NF EN ISO 9963-1
X Ammonium (NH4)	<0.01	mg/L		≤0.1	NF T 90-015-2
X Nitrites (NO2)	<0.01	mg/L	≤0.1		NF EN 26777
X Chlorures (Cl)	0.94	mg/L		≤250	NF EN ISO 10304-1
X Nitrates (NO3)	2.4	mg/L	≤50		NF EN ISO 10304-1
X Sulfates (SO4)	5.3	mg/L		≤250	NF EN ISO 10304-1
Nitrates(NO3) / 50 + Nitrites(NO2) / 3	0.05		≤1		Calcul
X Carbone organique total (COT)	1.36	mg(C)/L		≤2	NF EN 1484
Transmittance UV à 254 nm (cuve 10 mm)	92.3	%			Méthode Interne

### TERRAIN

Pluviométrie à 48H	Pas de précipitations				Observation
Température Eau	7,0	°C		≤25	Méthode à la sonde
X pH	7,7	unité pH		6,5≤n≤9	NF EN ISO 10523
X Chlore libre	0,30	mg/L			NF EN ISO 7393-2
X Chlore total	0,30	mg/L			NF EN ISO 7393-2
Aspect	Normal				Qualitatif
Odeur	Normal				Qualitatif

**Lidal**  
22, Rue du Pré Fornet SEYNOD  
74600 ANNECY  
Téléphone : 04 50 45 82 56  
Télécopie : 04 50 45 63 31  
E-mail : lidal@laboratoire-lidal.fr

Seynod, le 31/03/2025

MAIRIE DE SCIONZIER  
2 Pl. du Foron  
74950 SCIONZIER

## RAPPORT D'ANALYSE Eaux production E25.1313.4\_20250331162843

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai, tels qu'ils ont été reçus sauf si prélevés par le LIDAL. Il comporte 2 pages. L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels sauf si tous les résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande). Le laboratoire ne peut être tenu pour responsable en cas d'erreur concernant les informations fournies par le demandeur d'analyses (informations repérées par un astérisque \*).

<b>Date de prélèvement :</b>	26/03/2025 08:21	<b>Nom Installation * :</b>	STATION DU MARTINET
<b>Date de réception :</b>	26/03/2025 13:33	<b>Code et Nom PSV * :</b>	0000003932 - STATION DU MARTINET EAU TRAITE
<b>Date début analyse :</b>	26/03/2025	<b>Commune* :</b>	SCIONZIER
<b>Prélevé par :</b>	ROBERT Antonin - ARO	<b>Localisation exacte :</b>	Robinet départ distri
<b>X Normes :</b>	FD T90-520 et NF EN ISO 19458	<b>Type d'eau* :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
<b>Motif* :</b>	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	<b>Type d'analyse* :</b>	P1+BSIR+PUV
<b>Type visite* :</b>	P1 - P1 AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION	<b>Type traitement* :</b>	FILTR-SABLE+UV+CL2
<b>Code et nom UGE* :</b>	0008 - SCIONZIER	<b>Type d'installation* :</b>	TTP

PARAMETRE ANALYTIQUE	RESULTATS	UNITE	LIMITE DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
----------------------	-----------	-------	-------------------	-----------------------	----------

Couleur

Normal

Qualitatif



Déclaration conformité échantillon E25.1313.4

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321- 1 à 1321-5) et l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

VIDALE DUSONCHET Muriel  
Resp. unité Hygiène Alimentaire

AUCHERE Ralph  
Technicien Chimie Eaux

CANCOUET Julie  
Resp. unité logistique